Synthèse

Bilan 2018 et Perspectives 2019

*contact@ires.fr









Institut de Recherches Économiques et Sociales

16, bd du Mont d'Est - Noisy-le Grand • Tél. 01 48 15 18 90 • www.ires.fr
E-mail : contact@ires.fr • Twitter @IresFr • Linkedin ires-France
• Facebook• Newsletter

Synthèse du Bilan 2018 et des Perspectives 2019

Ce document présente le bilan de l'année 2018 et les perspectives de l'année 2019 de l'Ires des quatre groupes de travail (Relations professionnelles, Travail, Revenus, Emplois) et des activités transversales (Publications, Site internet, Documentation et Séminaires).

Relations professionnelles

Les travaux en matière de relations professionnelles poursuivent les voies ouvertes les années précédentes, tout en développant de nouvelles perspectives de recherches afin d'appréhender à la fois les évolutions de fonds des relations professionnelles et les conséquences des récentes réformes.

En 2018, les travaux ont porté sur la dynamique des systèmes de représentation dans l'entreprise et de négociation collective en France et en Europe. Ces deux champs des relations sociales ont connu, depuis 2013, d'importantes évolutions législatives opérant des changements radicaux dans l'architecture institutionnelle de la représentation des salariés. L'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 des ordonnances du 22 septembre 2017 marque une nouvelle ère pour les instances représentatives du personnel françaises. L'année 2018 a donc été l'occasion de faire le bilan des connaissances sur les comités d'entreprise et de réfléchir à des projets qui seront mis en œuvre en 2019 pour analyser la mise en place des Comités sociaux et économiques qui les remplacent. Le mouvement de décentralisation de la négociation collective vers l'entreprise, accentué par les Ordonnances de 2017, pose de manière renouvelée la question des domaines de la loi, de la branche et de l'entreprise. La notion « d'articulation » sera ainsi au cœur de plusieurs recherches : articulation de la négociation d'entreprise avec la négociation de branche, mais aussi articulation des différents niveaux de négociation dans les grandes entreprises multinationales. Ce dernier projet s'inscrit au confluent des travaux achevés sur les comités d'entreprise qui montraient une centralisation de la représentation et de la négociation au sein des entreprises ainsi que des travaux sur les accords-cadres européens en s'interrogeant sur l'appropriation et la déclinaison de ces accords-cadres aux différents niveaux de l'entreprise.

Les travaux ne se sont toutefois pas cantonnés aux seules négociations collectives dans le privé. Une étude analyse la place du dialogue social, dont les modalités spécifiques ont été réformées en 2010, dans la conduite des réorganisations dans la fonction publique. Des premiers constats ont été tirés sur les obstacles au déploiement de ce dialogue social : réforme peu portée par l'administration, apprentissage limité de relations de confiance entre négociateurs, postures syndicales peu propices à la négociation.

Concernant l'acteur syndical, des projets comparatifs cherchent à saisir les modalités de l'action syndicale, que ce soit les processus complexes d'engagement des jeunes dans le syndicalisme et les formes de représentation des travailleuses et travailleurs dans le secteur du Care et des plateformes numériques. Ces recherches posent la question des conditions d'un renouveau de l'action syndicale face aux mutations du travail.

Travail et sécurisation des parcours

Les travaux en matière de sécurisation des parcours se poursuivent selon les grandes orientations investies ces dernières années, et se sont organisés autour de quatre thématiques principales.

Une première série de travaux s'intéresse aux ressorts de la sécurisation des parcours professionnels. Quelles « interventions » ou quelles « expériences » - un accompagnement, des apprentissages en situation de travail - peuvent s'avérer bénéfiques pour soutenir des parcours, sous quelles conditions, comment les caractériser et comment en apprécier les apports ? Plusieurs projets s'efforcent de clarifier ces questions. De quoi, par exemple, un accompagnement est-il l'expérience, tant pour les personnes accompagnées que pour celles qui les accompagnent ? Ces expériences s'articulent-elles pour produire un effet favorable au parcours des personnes accompagnées, ou à l'inverse restent-elles « à distance » l'une de l'autre, ou d'un « objet » commun, d'une matière, d'une stratégie travaillée de concert et à partir de quoi devrait précisément pouvoir se (re)construire un parcours ? À partir d'un matériau statistique dans une perspective similaire, comment repérer des « modalités formatives » *en situation de travail*, quels en seraient les indicateurs les plus pertinents dans les enquêtes disponibles, et quels effets peuvent être observés sur les mobilités externes des individus ayant bénéficié de ces formes d'apprentissages en situation de travail ?

La question des équipements et des fonctionnements du marché du travail reste également centrale dans les investissements du groupe, ainsi que leur dimension territorialisée. Les pratiques d'intermédiation, leur diversité et leur façon d'investir « la relation à l'entreprise » ont fait l'objet d'une série d'interventions en 2018. Un travail s'est également achevé pour le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, qui a conduit à formaliser une « trame de mise en œuvre » des « projets Mutéco » qui, soutenus par le FPSPP, visent conjointement à sécuriser des parcours professionnels et à accompagner des entreprises traversant des phases de mutation. Ce travail a été l'occasion de réfléchir à la façon d'évaluer ces projets – ou de projets similaires –, en s'efforçant de restituer la « théorie du programme Mutéco » et les conditions paraissant nécessaires à l'effectivité et la réussite de ces projets, aux différentes étapes de leur mise en œuvre. Ici, comme dans les travaux relatifs à la revitalisation des territoires, il s'agit enfin de s'intéresser aux liens, parfois délaissés, entre modalités de soutien au développement économique et à la sécurisation de parcours professionnels. Enfin, signalons plusieurs interventions en lien avec les réformes du marché du travail introduites par la Loi « Choisir son avenir professionnel », sur son volet formation et ses dispositions relatives au contrôle des chômeurs.

Pour finir, plusieurs projets d'ouvrage sont en cours de concrétisation, qui s'inscrivent dans les deux dernières thématiques investies par le groupe, dans une perspective historique : le travail et l'emploi dans le secteur public d'une part, les politiques sociales d'autre part. Issu d'une habilitation à diriger des recherches, un premier ouvrage porte sur l'évolution de la place du public dans le travail des agents des musées, en France et en Grande-Bretagne. Un second ouvrage s'intéresse au parcours et au rôle qu'a joué Pierre Laroque dans la conception de politiques sociales de protection, et spécialement à la façon dont il a contribué à l'élaboration d'une pensée de la *sécurité* comme exigence de paix et de justice sociale dans l'ensemble des rapports sociaux. Les « politiques sociales » font par ailleurs l'objet d'une réflexion continue au plan historique, et dans une perspective de comparaison internationale pour certains champs : ceux du placement, de l'indemnisation du chômage et de la formation notamment, qui font l'objet de configurations institutionnelles historiquement très contrastées en France, en Allemagne et en Suède.

Revenus

Les travaux sur les revenus visent à éclairer les évolutions de la formation et de la répartition des revenus. Les rémunérations des salariés et les transferts sociaux connaissent des transformations importantes dans un contexte marqué par une faible croissance, des politiques budgétaires très restrictives depuis le début des années 2010, des nouvelles réformes marché du travail et des pressions exercées à l'encontre de l'Etat social et des services publics.

Les travaux s'inscrivent traditionnellement autour de trois grands axes : revenus primaires, protection sociale, revenus disponibles et inégalités

Le premier axe porte sur la formation des salaires et la diversification des formes de rémunération. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne de façon directe la distribution des revenus pour la majorité des salariés, avec des enjeux très concrets en termes de négociation collective. En 2018, l'IRES a finalisé plusieurs travaux sur ces questions, sur les liens entre négociations collectives et inégalités salariales dans 10 pays européens dans la période de sortie de crise, ainsi que sur les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises en France dans un contexte de restructurations. Plusieurs nouveaux projets ont débuté : l'un porte sur la diffusion des normes transnationales et leurs articulations aux négociations collectives d'entreprise, une autre sur la diversité des pratiques de négociations collectives dans un contexte favorisant le basculement du niveau de la branche vers l'entreprise.

Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des transferts sociaux et fiscaux, en espèces ou en nature. En 2018, plusieurs travaux ont porté sur les politiques sociales et familiales, autour de questions comme les évolutions de la pauvreté des enfants ou des congés familiaux. Un projet ANR en collaboration avec des laboratoires universitaires autour de la question de la construction du marché du risque santé et en particulier des transformations du secteur et des acteurs de la couverture complémentaires santé dans le contexte de sa « généralisation » s'est poursuivi. Les autres projets en cours ou envisagés portent sur la construction politique des réformes des retraites depuis les années 1980, l'accès à la protection sociale des

personnes étrangères ou encore la mobilisation de la notion de contributivité dans les débats et réformes du financement de la protection sociale.

Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés des deux premiers facteurs - formation des revenus primaires et redistribution (protection sociale) - sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles des ménages. Dans ce cadre, une attention particulière est portée sur les inégalités et, en 2018, une communication présentée dans le cadre de la *Foundation for International Studies on Social Security* a permis d'approfondir l'approche méthodologique développée en 2017 sur la définition et l'estimation d'un seuil de richesse. L'IRES a également poursuivi en 2018 plusieurs travaux sur la question des « budgets de référence » ou « revenu minimum décent » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale, notamment à travers des extensions aux zones rurales, à la métropole du Grand Paris ou encore à la Tunisie.

Emploi et système productif

Durant l'année 2018, les principales thématiques investies sur l'emploi poursuivent celles des années précédentes. Elles se partagent autour de quatre axes principaux : (1) Les stratégies des groupes industriels, l'emploi et le système productif national ; (2) Les transformations du travail liées au numérique ; (3) Les régimes de croissance, emploi et salaires dans la zone euro ; 4) Les formes induites de segmentation du marché du travail (emploi des seniors, emploi des jeunes, discrimination, travailleurs non-permanents, formes d'emplois précaires) ;

Durant cette année, plusieurs recherches ont été achevées. D'une part, la recherche pour le département de la recherche de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui porte sur l'impact de l'insertion des grands groupes industriels dans les chaines mondiales d'approvisionnement (CMA) sur les systèmes productifs et d'emploi de leur pays d'origine et les enjeux soulevés en matière de politiques publiques a donné lieu à un rapport final ainsi qu'à un document de synthèse et un séminaire de restitution. D'autre part, la recherche menée dans le cadre de CAWIE 3 s'est terminée avec une contribution sur la coordination salariale en Europe. Cette recherche était financée par la Commission Européenne et menée en collaboration avec le réseau TURI.

De nombreuses actions ont eu lieu durant l'année 2018 dans le réseau « Sharers and Workers » au niveau européen et national. Elles ont porté notamment sur le développement professionnel des travailleurs de plateformes ainsi que sur les nouvelles formes d'emploi et leurs impacts dans la réforme des retraites.

Enfin, les travaux sur les formes induites de segmentation du marché du travail se sont poursuivis via notamment les analyses de l'insertion des jeunes et les notions d'inégalités/discriminations mais aussi via l'étude des formes d'activité des travailleurs non permanents dans le secteur de l'agriculture. La recherche des données statistiques agricoles a permis de mettre en évidente une typologie du travail agricole fondée sur les statuts juridiques et sociaux des formes de travail.

Activités éditoriales

Le numéro spécial de la Chronique Internationale 2017, coordonné par Cristina Nizzoli, autour du thème « Renouveau syndical : enjeux, stratégies et pratiques », a fait l'objet d'une présentation à la Bourse du Travail (Paris) lors des Entretiens de l'IRES le 1er mars 2018. Trois sessions thématiques ont été organisées : la première a porté sur les stratégies de renouveau syndical déployées au niveau local, la deuxième sur les relations et interactions stratégiques des syndicats avec d'autres structures représentatives, la troisième sur les stratégies syndicales mobilisées au niveau national. 88 syndicalistes, universitaires, experts ont participé aux débats.

L'année 2018 a également vu la parution de quatre numéros de la Chronique internationale consacrés à l'actualité économique et sociale à l'étranger. Les trois premiers (n° 161 à 163) sont des numéros variés. Le quatrième (n° 164) est un numéro spécial, coordonné par Antoine Math. Il porte sur l'évolution des revenus minima garantis, notamment depuis la crise, les réformes intervenues et les débats en cours au sein des pays sélectionnés. Il est composé d'un article transversal et de 8 monographies nationales (Allemagne, Autriche, Danemark, Etats-Unis, Irlande, Italie, Pays-Bas et Suède). Sa sortie est prévue pour début 2019.

En 2018, la Revue a publié un numéro varié et deux numéros spéciaux. Le premier numéro spécial intitulé « Crise et réformes au prisme de la santé » reprend certaines

contributions présentées au cours d'une journée d'études SEPOSA (Séminaire d'économie politique de la santé) organisée en novembre 2016 sur le thème : « Crise économique et santé : un renouvellement de l'évaluation des politiques publiques ? ». Il a donné lieu à des Entretiens de l'Ires en septembre 2018 au Cedias. Le deuxième numéro est intitulé « Les comités d'entreprise : quelle postérité ? ». Les articles rassemblés dans ce numéro proviennent, d'un côté, d'une recherche menée par l'Ires, le groupe Alpha, Orseu, Syndex, dans le cadre d'un appel d'offres de la Dares et, de l'autre, d'un colloque organisé en novembre 2016 par le RIZE, les laboratoires Triangle (U. Lyon 2) et EVS (ENTPE).

La programmation des numéros à paraître en 2019 est déjà engagée. Deux numéros spéciaux sont aujourd'hui en cours de constitution. Le premier numéro portera sur « Le syndicalisme à l'épreuve de l'Europe sociale ». Ses contributions sont issues d'un colloque organisé à l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest (ISST) le 16 novembre 2017. Le deuxième numéro thématique portera sur les jeunes et l'engagement, et comprendra notamment des contributions nourries par le rapport réalisé dans le cadre de l'Agence d'objectifs de l'IRES de la CGT, *Jeunes et mouvement syndical. Trajectoires d'engagements et stratégies organisationnelles*.

Dans le prolongement des orientations privilégiées auparavant, les efforts seront maintenus afin d'élargir le champ des thématiques abordées. Une attention sera également portée à la diversité des sources des contributions et, notamment, à la valorisation des travaux issus de l'Agence d'objectif de l'Ires.

Cette année, l'Ires s'est efforcé de consolider sa stratégie digitale. Le site Internet a permis de renforcer le rayonnement et la visibilité de l'Ires notamment dans le débat public. Le nouveau format de publication mis en place, « Eclairages » a permis d'aborder de nombreuses questions d'actualité, sur les jeunes et le syndicalisme, sur la stratégie de lutte contre la pauvreté ou sur le dialogue social. La lettre de l'Ires a une nouvelle formule qui informe régulièrement sur les travaux de l'Agence d'objectifs et des chercheurs de l'Ires. Enfin dans le cadre d'un partenariat avec Xerfi les chercheurs ont présenté sous forme de vidéos leurs travaux. Une chaîne YouTube met à disposition des résumés des journées de l'Ires. Cette stratégie sera renforcée dans le cadre d'un partenariat avec Datagora.